



AVRIL 2024 - n° 74

ÉDITO DU MAIRE

Pocéennes, Pocéens,
Bonjour à toutes et tous,

Comme chaque année en cette période, après le vote du budget par le conseil municipal, vous trouverez dans ce flash-infos le résultat d'exploitation de l'année passée ainsi que le budget prévisionnel 2024.

Ces chiffres appellent les commentaires suivants :

- Les recettes de la commune proviennent des dotations de l'état, de subventions versées par l'Europe, la Région, le Département, et Vitré Communauté pour financer nos investissements, et de taxes principalement foncières que chacun (propriétaire) paye chaque année. Comme promis depuis 2015, le conseil municipal n'a appliqué aucune hausse des taux de taxes foncières et d'habitation.
- L'évolution que vous constaterez fin 2024 provient de l'augmentation des bases indexées sur la valeur locative de 3.5% décidée par l'Etat. Par ailleurs, nous ne maîtrisons pas le taux décidé par Vitré Communauté.
- Il est important de souligner que les frais financiers versés en 2023 sont très élevés car ils cumulent 3 exercices d'intérêts que Vitré Communauté ne réclamait pas mais dus par la commune au titre de l'emprunt réalisé en 2012 pour financer notre assainissement.

A présent, les flux entre notre commune et Vitré Communauté sont régularisés.

Nous avons cette année quelques rendez-vous importants :

- Le 19 mai notre vide-greniers ;
- Le 9 juin l'élection des représentants au Parlement européen ;
(la date limite pour les inscriptions électorales est le 1^{er} mai en ligne et le 3 mai en mairie)
- Le 6 septembre notre premier marché à la halle à partir de 16h ;
- Le 20 septembre l'inauguration de la halle et de notre marché où vous êtes toutes et tous convié(e)s.

Par ailleurs, le projet de voie douce le long de la RD n°34 financé par le Département progresse et pourrait aboutir en 2026.

Voici quelques informations que je souhaitais partager avec vous.

Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux printemps sous le soleil qui enfin semble se montrer généreux.

Prenez soin de vous.

Bien cordialement,
Le Maire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal a approuvé en séance du 22 février 2024, le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal de la commune qui laissait apparaître :

En fonctionnement :

- un **résultat d'exercice** excédentaire de **+ 152 271,10 €** ;
- un **résultat de clôture** (résultat d'exercice + excédent reporté N-1 de 50 000 €) excédentaire de **+ 202 271.10 €** ;

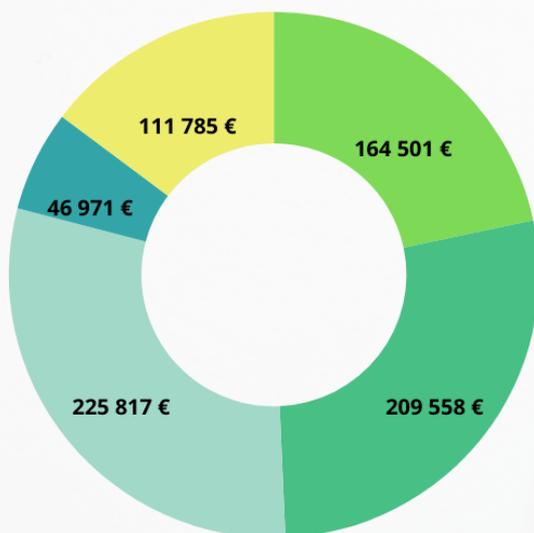
En investissement :

- un **résultat d'exercice** déficitaire de **- 182 404,11 €** ;
- un **résultat de clôture** (résultat d'exercice + excédent reporté N-1 de 425 293,10 €) excédentaire de **+ 242 888.99 €** ;
- un **solde de « restes à réaliser »** (= dépenses engagées et recettes notifiées avant le 31/12/2023) de **- 263 308.10 €** (« restes à réaliser » recettes – « restes à réaliser » dépenses) et un **besoin de financement de la section d'investissement** à couvrir à minima de **20 419.11 €**.

Lors de cette même séance du Conseil Municipal (22 février 2024) et afin de couvrir notamment ce besoin de financement, le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de clôture de fonctionnement 2023 de 202 271.10 € comme suit au budget primitif 2024 : 152 271.10 € en investissement (en réserves) et 50 000 € en fonctionnement (en réserves).

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 : 760 138 €



CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL (164 501 €)

Entretien des bâtiments, de la voirie, électricité, eau, maintenance, logiciels, etc

CHARGES DE PERSONNEL (209 558 €)

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (225 817 €)

Indemnités des élus, contributions à l'OGEC, subventions aux associations, dégrèvement des jeunes agriculteurs, etc

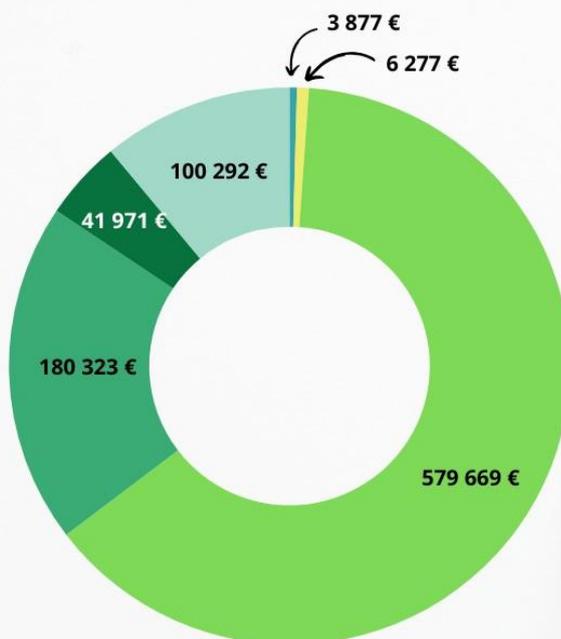
CHARGES FINANCIÈRES (46 971 €)

Intérêts d'emprunts

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (111 785 €)

Amortissements

Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 : 912 409 €



ATTÉNUATION DE CHARGES (3 877 €)

Remboursements sur rémunération du personnel et charges sociales

PRODUITS DES SERVICES (6 277 €)

Concessions cimetière, locations diverses de biens meubles, redevances d'occupation du domaine public, etc

IMPÔTS ET TAXES (579 669 €)

Taxes foncières et d'habitation, droits de place, dotations de Vitré Communauté

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (180 323 €)

Dotations de l'Etat et du Département 35

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (41 971 €)

Locations des salles, loyers du cabinet médical et du café fip

PRODUITS SPÉCIFIQUES ET FINANCIERS (100 292 €)

Produits de cessions d'immobilisations (ventes de terrains)

Dépenses d'investissement de l'exercice 2023 : 675 992 €

Travaux sur bâtiments communaux : halle, atelier technique, salle multifonctions (rénovation de l'étanchéité de la toiture, remplacement de l'éclairage néons par du led dans la cuisine et dans la salle mise à disposition du RPE), salle des associations (aménagement d'un coin évier)

Emprunts et dettes assimilées (remboursement de capital)

Travaux d'aménagement de voirie (chemin communal Le Fay", terrassement pour implantation des B.A.V. en centre-bourg, solde travaux chemin communal "Le Bois Chalet)

Travaux de mise aux normes accessibilité de l'église Notre Dame

Frais d'études, d'insertion et de maîtrise d'œuvre (halle, atelier technique, futur lotissement communal)

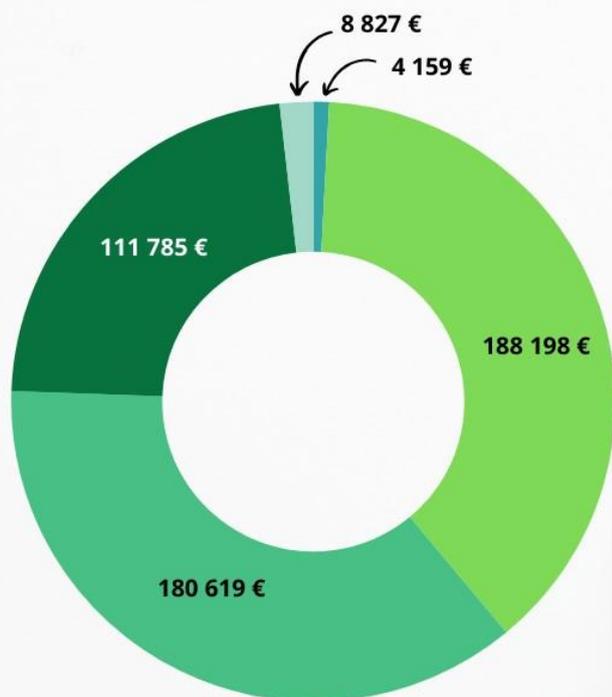
Acquisitions de matériel technique, de bureautique et de mobilier pour les services municipaux, bâtiments et équipements communaux (dont portails et portillons du cimetière, remplacement de la porte de garage du commerce, mobilier bibliothèque, chauffe-eau salle polyvalente)

Opérations patrimoniales (transfert d'écritures comptables apparaissant en dépenses et en recettes d'investissement)

Dépenses d'eaux pluviales urbaines engagées pour le compte de Vitré Communauté (chantier de mise aux normes accessibilité de l'église, entretien par éco-pâturage du bassin tampon)



Recettes d'investissement de l'exercice 2023 : 493 588 €



DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (188 198 €)

Fonds de compensation de la TVA, report d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2022 en investissement

SUBVENTIONS (180 619 €)

Subventions de l'Etat, du Département 35 et de Vitré Communauté

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (111 785 €)

Amortissements, Plus-values de cessions de terrains

OPÉRATIONS PATRIMONIALES (8 827 €)

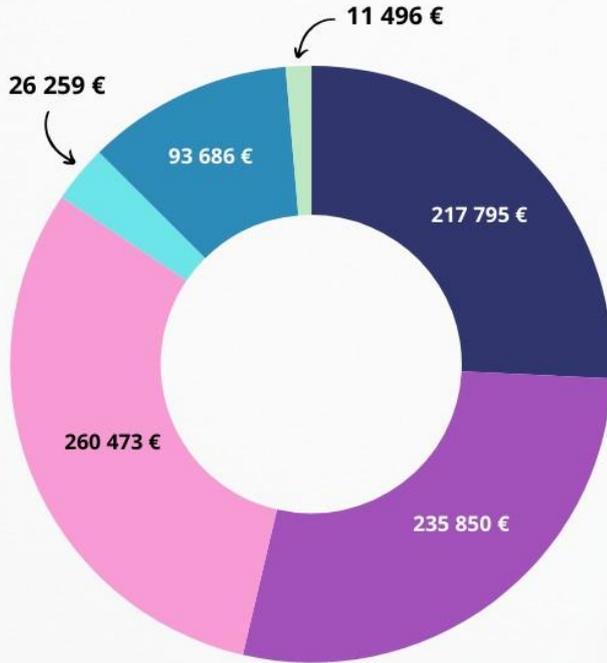
Transfert d'écritures comptables apparaissant en dépenses et en recettes d'investissement

REMBOURSEMENT PAR VITRÉ COMMUNAUTÉ DES TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES URBAINES (4 159 €)

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 mars 2024, a adopté le budget primitif global 2024 de la commune, qui s'élève à **1 821 185.40 €**, réparti comme suit : budget de fonctionnement de 845 558,70 € et budget d'investissement de 975 626,70 €.

Fonctionnement



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2024 : 845 559 €

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL (217 795 €)

Entretien des bâtiments, de la voirie, électricité, eau, maintenance, logiciels, etc

CHARGES DE PERSONNEL (235 850 €)

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (260 473 €)

Indemnités des élus, contributions à l'OGEC, subventions aux associations, dégrèvement des jeunes agricultures (taxe foncière sur les propriétés non bâties), etc

CHARGES FINANCIÈRES ET SPÉCIFIQUES (26 259 €)

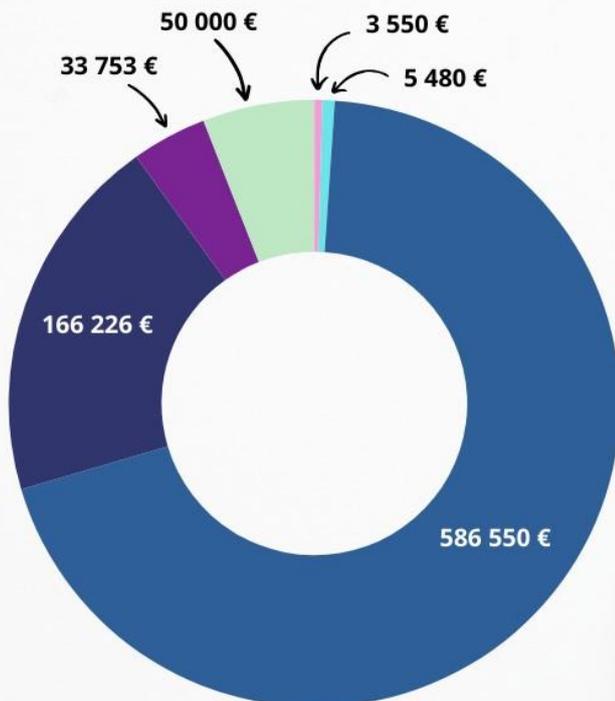
Intérêts d'emprunts, annulations éventuelles de titres

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (93 686 €)

Permet d'équilibrer le budget de fonctionnement en dépenses et en recettes

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11 496 €)

Amortissements



Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2024 : 845 559 €

ATTÉNUATION DE CHARGES (3 550 €)

Remboursements sur rémunération du personnel et charges sociales

PRODUITS DES SERVICES (5 480 €)

Concessions cimetière, locations diverses de biens meubles, redevances d'occupation du domaine public, etc

IMPÔTS ET TAXES (586 550 €)

Taxes foncières et d'habitation, droits de place, dotations de Vitré Communauté

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (166 226 €)

Dotations de l'Etat et du Département

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (33 753 €)

Locations des salles, loyers (cabinet médical, café fip)

REPORT EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 (50 000 €)

Report d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 (décision du Conseil Municipal du 22/02/2024)

Investissement

Travaux sur bâtiments communaux (dont fins de chantier halle et atelier technique, réfection des joints de pierre du four à pain et d'une partie du mur du cabinet médical, nettoyage de la façade de la salle multifonctions)

471 832 €

Dépenses liées à l'opération de lotissement communal du Chêne (honoraires de maîtrise d'œuvre, frais de géomètre, travaux de terrassement et voirie dont l'allée du tertre, travaux enedis, fibre, etc)

298 978 €

Emprunts et dettes assimilées (remboursement de capital)

61 317 €

Travaux de voirie (chemin de Heulé), **d'aménagement de terrains** (engazonnement des abords de la Vilaine) **et installation de signalétique en centre-bourg et dans la zone artisanale**

32 207 €

Frais d'études (audit énergétique de la salle multifonctions, soldes d'honoraires de maîtrise d'œuvre et de missions SPS, étude d'aménagement du centre-bourg, modification du P.L.U.)

31 142 €

Acquisition de matériel de bureautique (bibliothèque et atelier technique), **de matériel technique, de mobilier** (atelier technique et remplacement des tables et chaises des salles), **de décors de Noël**

30 983 €

Travaux d'éclairage public (parking de l'église, allée du tertre)

28 714 €

Acquisitions foncières (parcelles attenantes au futur lotissement communal et à l'allée du tertre)

10 454 €

Travaux sur réseau d'eaux pluviales urbaines pour le compte de Vitré Communauté

10 000 €

Dépenses prévisionnelles d'investissement 2024 : 975 627 €



Recettes prévisionnelles d'investissement 2024 : 975 627 €

SUBVENTIONS (296 755 €)

Soldes de subventions de l'Etat, du Département 35 et de Vitré Communauté pour les travaux de la halle, de l'atelier technique et le terrassement pour l'implantation des B.A.V.
Subvention européenne LEADER (halle)

REPORT EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2023 (242 889 €)

DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (160 801 €)

Fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement report d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 en investissement, dépôts et cautionnements reçus

EMPRUNT D'ÉQUILIBRE (160 000 €)

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (93 686 €)

Permet d'équilibrer la section de fonctionnement en dépenses et recettes

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11 496 €)

Amortissements

REMBOURSEMENT DE VITRÉ COMMUNAUTÉ SUR DÉPENSES D'EAUX PLUVIALES URBAINES (10 000 €)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023/2024

Lors de ses séances des 22 février et 28 mars 2024, le Conseil Municipal a voté les montants de subventions à allouer aux associations demandeuses au titre de l'année 2024.

Le tableau ci-contre reprend également les subventions versées aux associations au titre de l'année 2023 (délibération du 23 février 2023).

	ASSOCIATIONS AYANT SOLLICITÉ UNE SUBVENTION	Pour mémoire subventions 2023 versées	Subventions versées au titre de 2024
ASSOCIATIONS POCEENNES	OGEC (participation cantine et garderie)	10 000 €	11 000 €
	OGEC (subvention pédagogique)	5 000 €	5 000 €
	OGEC (compensation perte forfait communal)		4 000 €
	ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS	200 €	200 €
	CLUB DES BONS AMIS	50 €	90 €
	AIAJ (partie CLSH)	19 932 €	21 380 €
	AIAJ (complément poste animation)	1 000 €	3 233 €
	ASSOCIATION POCEENNE MULTISPORTS (APM)	200 €	200 €
	ASSOCIATION L'ESPERANCE POCE-LES-BOIS	1 500 €	3 500 €
	ASSOCIATION POCE LES BOIS BASKET	1 000 €	1 500 €
	ASSOCIATION BODY RENFO POCE	150 €	150 €
	ASSOCIATION VTT POCE LES BOIS	100 €	50 €
	ASSOCIATION POCEVENT	200 €	200 €
	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	FGDON (piégeage ragondins)	800 €
RÊVES DE CLOWN		50 €	50 €
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE SECTION DU PAYS DE VITRE (FNATH)		100 €	100 €
ALCOOL ASSISTANCE 35		50 €	50 €
RESTAURANTS DU CŒUR (Relais du cœur d'Ille-et- Vilaine)		150 €	200 €
PROXIM' SERVICES - COMPETENTS ET SOLIDAIRES - BRETAGNE SUD		100 €	100 €
ADMR MULTISERVICES DE VITRE		200 €	200 €
EPISOL (SOLIDARITE VITREENNE) –VITRE			150 €
GYM DE L'AURORE DE VITRE			200 €
	TOTAL	41 982 €	52 353 €

AGENDA – Dates importantes avant l'été

- 1^{er} mai : date limite d'inscription en ligne sur les listes électorales
- 03 mai : date limite d'inscription en mairie sur les listes électorales
- 08 mai : commémoration du 8 mai 1945
- 19 mai : vide-greniers organisé par l'Espérance
- 09 juin : élection des représentants au Parlement européen (*horaires d'ouverture du bureau de vote : 8h-18h*)